

Adhésion saison 2022/2023

Informations Adhérent :

Adhérent :

NOM :

Prénom :

Sexe : F M Date de naissance :

Adresse :

Portable :

Email :

En cas de mutation, nom de l'ancien club :

N° de licence FFA :

Contact en cas d'urgence :

Nom :

Portable :

Code postal Ville :

L'adresse mail est obligatoire pour obtenir une licence. J'autorise l'association à utiliser mon adresse mail pour les communications internes : Oui Non

Je souhaite que mes coordonnées (adresse mail, n° de téléphone, et adresse postale) ne soient visibles que de l'association : Oui Non

Assurances :

(Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

• **aux Clubs** : une assurance Responsabilité civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

• **aux Licenciés** : une assurance Individuelle accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,70 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'assurance Individuelle accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Adhésion saison 2022/2023



Tarifs Saison 2022-2023 (01/09/2022 au 31/08/2023):

Tarif Adhésion Club : 38 €.

Ce tarif permet d'accéder aux activités club en dehors des entrainements CAP/PPG. Il est en complément à un des choix ci-dessous :

- 1. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Running** : 85 € inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Running + l'assurance FFA de base. Ce tarif donne accès à tous les entrainements CAP du club et donne accès aux avantages de la licence FFA Athlé Running (inscription courses facilitée, certificat médical uniquement tous les 3 ans, avantages partners FFA)
- 2. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Running + PPG** : 110 € inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Running + l'assurance FFA de base, l'accès à la PPG pour la saison 2022/2023.
- 3. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Compétition** : 125,75 € inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Compétition + l'assurance FFA de base. Ce tarif donne accès à tous les entrainements CAP du club et donne accès aux avantages de la licence FFA Athlé Compétition (participation aux compétitions qualificatives pour les championnats de France FFA, inscription courses facilitée, certificat médical uniquement tous les 3 ans, avantages partners FFA)
- 4. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Compétition + PPG** : 150,75 € inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Compétition + l'assurance FFA de base et l'accès à la PPG pour la saison 2022/2023
- 5. Tarif Adhésion Club + PPG (carte 10 séances)** : 63 €. Ce tarif permet d'accéder aux activités club en dehors des entrainements CAP, et à 10 séances de PPG. Carte renouvelable à son épuisement (25 € les 10 séances). Ce tarif n'inclut pas d'assurance. Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive devra être fourni à l'inscription.
- 6. Tarif Adhésion Club + PPG (carte à l'année)** : 98€. Ce tarif permet d'accéder aux activités club en dehors des entrainements CAP, et aux séances de PPG tout le long de la saison 2022/2023. Ce tarif n'inclut pas d'assurance. Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive devra être fourni à l'inscription.

Besoin d'une facture : Oui Non

Règlement :

- par virement, avec l'IBAN : **FR38 2004 1010 1708 3489 5C02 848**. Merci d'indiquer dans les références/commentaires : « **Adhésion_Votre_prénom_Votre_NOM** ».

- par chèque, à établir à l'ordre de **Grésicourant Le Versoud**.

Avec la prise de licence, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition et datant de moins de 1 an à la date de la prise de licence devra obligatoirement être fourni. (Application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport). Il reste valable 3 ans.

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et de la charte COVID disponibles sur gresicourant.fr. (Le règlement intérieur est le contrat que vous passez avec le club en adhérant)

Je soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Certificat médical :

(Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)

gresicourant@gmail.com

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :

Certificat médical conforme :



Adhésion saison 2022/2023

• Pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de prise de la licence.

• Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

• Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le code du sport, de présenter un certificat médical.

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

- J'accepte l'utilisation de mon image
- Je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- J'accepte la transmission des informations
- Je refuse la transmission des informations

Date et signature (des parents pour les mineurs) :



Adhésion saison 2022/2023

Séances proposées :

Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi
18h-19h : Prépa.physique, renforcement musculaire Lieu : Salle Polyvalente (salle dance) Resp. : Alexandra	19h-20h15 : fractionné sur piste travail de vitesse. Lieu : Stade Bergès Resp. : Philippe	18h30-20h00 : Préparation trail Lieu : départ Stade Bergès ou extérieur Resp. : Alexandra	9h00 : Sortie plaine et/ou côtes de 8 à 25 km Nécessité d'avoir le niveau requis par l'organisateur de la sortie Lieu : départ du Versoud ou ailleurs
19h-20h : seuil sur piste Efforts longs de 4 à 20' Lieu : Stade Bergès Resp. : Philippe			

Responsable de l'ensemble des entraînements : Alexandra

Dates clés de la saison :

- Mercredi 7 septembre 2022 : reprise séances piste pour les anciens
- Samedi 10 septembre 2022 : Forum des Associations (09h00-12h00 LA MEIJE)
- Lundi 12 septembre : reprise séances seuil pour les anciens
- Mercredi 14 septembre 2022 : reprise des entraînements au stade pour tous
- Jeudi 15 septembre 2022 : reprise des séances trail pour tous
- Lundi 26 septembre 2022 : reprise séances PPG par 4 leçons de pilates (4 lundis consécutifs)
- Samedi 1 octobre 2022 : journée de cohésion 2022-2023.
- Samedi 3 décembre 2022 : Téléthon – ½ KV
- Début janvier 2023 : galette des rois Grésicourant
- Dimanche 26 mars 2023 : Crapahut des Bédouins, organisé par le club (présence des adhérents souhaitée)
- Pont du 1er mai 2023 : weekend club en Ardèche (vers Joannas)
- Dimanche 4 juin 2023 : Courses Grésicourant, organisées par le club (présence des adhérents souhaitée)
- Fin juin 2022 : Assemblée générale

Informations vie du club :

Pour les détails de ces évènements et tout ce qui concerne la vie du club, rendez-vous sur :

<http://gresicourant.fr/>

Vous y trouverez dans la partie « Privé » :

- Le calendrier des courses auxquelles participent les coureurs du club
- Les résultats du Grési'Challenge
- Le trombinoscope (merci d'envoyer une photo d'identité à Jean Louis Fabiano jfabiano38660@gmail.com) afin que les encadrants et membres du club puissent associer vos visages à vos prénoms ☺ !!

N.B. :Si vous n'avez pas encore un identifiant de connexion, contactez-nous pour en créer un !

Bonne saison 2022 – 2023 !

gresicourant@gmail.com

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :

Certificat médical conforme :

Adhésion saison 2022/2023



gresicourant@gmail.com

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :
Certificat médical conforme :